

Justice : à Auch, magistrats et avocats dénoncent le manque de moyens et refusent d'être les « boucs émissaires »

À l'appel d'un mouvement national, magistrats, avocats et greffiers se sont rassemblés devant le tribunal judiciaire d'Auch pour dénoncer le manque chronique de moyens de la justice. Dans le contexte du drame Lyhanna, ils contestent les déclarations du ministre de la Justice, Gérard Darmanin, qu'ils jugent stigmatisantes envers les magistrats de terrain, et réclament une réforme fondée sur des moyens humains et financiers durables.



Justice : à Auch, magistrats et avocats dénoncent le manque de moyens et refusent d'être les « boucs émissaires »

Le tribunal judiciaire d'Auch a rejoint, ce lundi, la mobilisation nationale des professionnels de la justice. Magistrats, avocats et greffiers ont dénoncé le sous-financement chronique de l'institution, estimant que les récents événements liés au drame Lyhanna ne doivent pas servir à désigner des responsables individuels. Selon eux, les difficultés rencontrées par la justice sont avant tout la conséquence d'un manque de moyens.

Au cœur du rassemblement, la vice-procureure Elsa Laffite a défendu avec émotion une collègue substitut du procureur, visée par une procédure disciplinaire après les premières conclusions de l'enquête administrative. Elle a dénoncé des accusations prématurées et une mise en cause injuste d'une magistrate confrontée, comme beaucoup d'autres, à une surcharge de travail dans un parquet insuffisamment doté. « Après jeté en pâture la procureure à la vindicte populaire, entraînant injures et menaces de mort à son encontre, nécessitant l'organisation d'une protection policière, le voici (ndlr : le ministre) qui traîne dans la boue notre collègue, petite substitut d'un parquet de campagne, condamnée à porter seule les faillites de l'institution judiciaire, vaillante petite fourmi que l'on écrase sous sa botte en ne faisant état que des éléments à charge ».

Les manifestants ont rappelé que les parquets traitent quotidiennement un nombre croissant de signalements, notamment concernant les mineurs, sans disposer des effectifs nécessaires. Ils estiment que les priorités imposées dans l'urgence ne font qu'aggraver les retards sur les autres dossiers et fragilisent davantage le fonctionnement de la justice.

Aux côtés des magistrats, les avocats du barreau du Gers ont également appelé à des moyens durables plutôt qu'à des réponses dictées par l'émotion ou la pression médiatique. Les audiences ont été renvoyées pour permettre cette mobilisation, au cours de laquelle les professionnels ont réaffirmé qu'une justice efficace ne peut être rendue sans ressources humaines et budgétaires à la hauteur des besoins des citoyens.